



CONTRAT DE MAINTENANCE BALI-POSTES

Contrat de maintenance et d'assistance téléphonique :

Le contrat de maintenance et d'assistance comprend :

- Envoi des **misés à jour mineures** sur cd-rom et des fiches de mises à jour du manuel utilisateur
- Possibilité de téléchargement des versions correctives sur internet
- Assistance téléphonique et e-mail à l'utilisation et à la configuration.

Le contrat est souscrit annuellement du 1^{er} janvier au 31 décembre, au choix pour un ou plusieurs des modules Contend, Vulcain et Gaïa.

Tarif annuel : 10 % du prix initial des licences, soit 300 €HT par module/an

Lors de l'achat d'une licence, le contrat de maintenance est calculé au prorata temporis jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, facturé en début de contrat. Le contrat n'est pas renouvelable tacitement, une proposition est faite en fin d'année pour son renouvellement.

Exemple : achat au 1^{er} mai de la maintenance pour 2 modules, soit 600 €HT/an. Il sera facturé 400 €HT pour la maintenance de mai à décembre.

BON DE COMMANDE

A retourner signé avec acompte 30 % à :
ALPAMAYO 1, rue St François 38000 GRENOBLE

	Modules et nb licences	Prix unitaire	TOTAL (€HT)
Maintenance	Contend x	300 €HT	
	Vulcain x	300 €HT	
	Gaïa x	300 €HT	
Prorata temporis jusqu'au 31 décembre		Remise (%)	TOTAL (€HT)
Du au, soit mois			

Soit un montant total de :

.....€HT

Signature précédée de « Bon pour accord » :